

**VIVRE A**

Magazine municipal  
Avril 1996 - N°55

# PLOUZANE



**Dossier :**

**• *La solidarité au quotidien***



Editorial \_\_\_\_\_ p2

**DOSSIER :**

L'Action Sociale au quotidien \_\_\_\_\_ p3

**La Courte Echelle :**

lieu d'entraide et de solidarité \_\_\_\_\_ p4

**Des solutions**

**pour la garde des enfants** \_\_\_\_\_ p5

**Des professionnels de la santé**

à votre service \_\_\_\_\_ p5

**Penn ar Bed :**

la solidarité dans le monde rural \_\_\_\_\_ p6

**Des associations et des services**

**publics pour vous aider** \_\_\_\_\_ p6

**Le Centre Communal**

**d'Action Sociale** \_\_\_\_\_ p7

**Le service d'aide ménagère** \_\_\_\_\_ p7

**Accompagner**

**les ménages surrendettés** \_\_\_\_\_ p8

**ADACI** \_\_\_\_\_ p8

**Le maintien à domicile** \_\_\_\_\_ p9

**Le portage de repas**

**à domicile** \_\_\_\_\_ p9

**Au club du 3<sup>e</sup> Age** \_\_\_\_\_ p10

**L'accompagnement**

**des personnes en CES** \_\_\_\_\_ p10

**Tribune** \_\_\_\_\_ p10

**Jumelage** \_\_\_\_\_ p11

**Visites de quartiers** \_\_\_\_\_ p12

**Le PAC et l'AS Monaco** \_\_\_\_\_ p12

**Directeur de la publication :**

Yvette Duval

**Conseiller Municipal Délégué :**

Yves Quéméneur

**Crédit photo :**

Dominique Leroux - René Tanguy

Mairie de Plouzané - Claude Le Bot

**Maquette :** Guy Quéméneur - AMURE

**P.A.O.** Stéphane Le Fur - AVANT GARDE

**Impression :** Imprimerie PAM

## ETRE DES ACTEURS DE LA SOCIETE

Cette ambition, nous essaierons de la partager dans ce bulletin grâce aux témoignages de ceux qui, au quotidien, sont engagés dans des réseaux de solidarité.

L'action sociale nous rappelle que nous devons considérer tous les êtres humains comme les membres à part entière de la communauté que nous formons.

Consacrer ce bulletin à la solidarité, c'est affirmer toute l'importance qu'elle doit prendre pour aider les personnes les plus en difficulté à surmonter, dépasser leur sentiment d'impuissance et lutter contre les risques d'exclusion.

La ville, d'une façon générale, est la traduction du "Vivre Ensemble". Elle est l'expression de la vie collective et des échanges entre les citoyens.

Notre ville en particulier est un creuset de ressources humaines, de groupements divers, d'associations, qui permet d'inventer des initiatives afin de tisser des liens entre nous.

Que tous les acteurs de la solidarité se trouvent honorés, félicités. Par leurs tâches, souvent difficiles, qu'ils accomplissent dans la discrétion, ils sont au cœur de notre volonté de vivre ensemble et de bâtir la cohésion sociale.



Yvette DUVAL  
Maire de Plouzané

*Notre couverture : à la halte garderie, comme dans d'autres structures, la solidarité c'est aussi bâtir les conditions de l'égalité des chances face à l'avenir.*

## L'ACTION SOCIALE AU QUOTIDIEN : l'écoute et des réponses efficaces collectives

Cette relation de proximité permet de proposer la solution la plus pertinente dans l'éventail très diversifié des aides possibles :

- l'attribution d'un complément de ressources, d'une aide financière ponctuelle ou d'une prise en charge partielle du coût de certains services (cantines, haltes-garderies,...).
- l'orientation vers des organismes plus spécialisés,
- l'aide à la recherche d'un travail ou de toute autre forme de reconnaissance sociale,
- la possibilité de traiter un surendettement,
- la recherche d'un logement,
- l'accès à de nouveaux services, notamment pour favoriser le maintien à domicile.

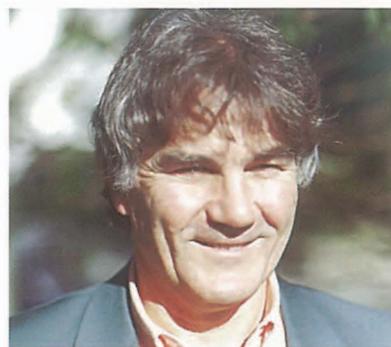
Le second volet de l'action sociale repose sur un travail de réflexion et de mobilisation de différents partenaires.

Par sa proximité avec les habitants, dont elle connaît les besoins,

*L'action sociale, c'est d'abord un travail d'écoute. Dans leurs échanges quotidiens avec les habitants qui souhaitent les rencontrer, les élus et les services s'interrogent sur le principal problème qui se pose à la personne en difficulté.*

mais aussi avec tous les acteurs sociaux qui interviennent sur le terrain (les services médico-sociaux, associations toujours très actives) la commune a une grande capacité à mobiliser les énergies, à constituer des partenariats.

Les élus s'emploient à rechercher de nouvelles actions pour atténuer les difficultés de nombreux habitants et contribuer à leur mieux-être. Pour eux, la solidarité au quotidien n'est pas seulement d'aider occasionnellement mais c'est surtout d'agir de façon collective pour apporter des réponses efficaces et plus globales. ■



André Verveur, adjoint chargé de l'action sociale - Contact : 98.31.95.32



Malou Crézé, adjointe chargée de l'économie, l'emploi et l'insertion. : 98.31.95.59

## LOGEMENTS LOCATIFS : la demande évolue

Avec 32 logements neufs réalisés en 1995, le parc atteint aujourd'hui 289 logements et pavillons, ces derniers restant très peu nombreux. Cette année, 8 nouveaux appartements seront livrés allée de Stelle, au centre ville.

Les locataires occupant de plus en plus longtemps leur logement, on note moins d'attributions depuis quelques années. Cependant, 77 logements ont pu être proposés, en 1995, aux inscrits sur la liste d'attente (plus de 200 dossiers aujourd'hui).

Pour une ville comme Plouzané, avoir un parc de logements locatifs important est une nécessité. Les besoins en matière de logement ayant fortement évolué, vivre en collectif est devenu moins transitoire que par le passé. Les élus municipaux se rapprocheront dans les semaines qui viennent de ces habitants afin de poursuivre le débat engagé lors des visites de quartiers. ■

32 nouveaux logements HLM en 1995, comme ici à la Grande Forge.



## LA COURTE ECHELLE au service des chercheurs d'emplois :



Chaque mardi, ces différents services travaillent ensemble à la recherche de solutions constructives.

Au Point Information Jeunesse, tout a été mis en place pour l'accueil des chercheurs d'emploi. En plus de la documentation (concours, revues spécialisées, journaux,...) que chacun peut consulter gratuitement, l'atelier bureautique est disponible le mardi pour taper les CV. L'animatrice vous accueille pour vous aider dans vos recherches.

*Le Centre Social "La Courte Echelle", à Kerallan, est un lieu d'écoute où des services publics ou associatifs à vocation sociale, reçoivent gratuitement les Plouzanéens pour les conseiller ou répondre à leurs questions.*

### *La recherche active d'emploi*

Quand on est jeune, prospecter ensemble c'est plus facile, plus encourageant. Coup de Pouce se réunit au PIJ le mardi après-midi afin de réaliser ensemble CV et lettres, de favoriser l'échange d'informations. Etre au meilleur de sa forme, avoir confiance en soi, garder un bon moral, se tenir informé, ce sont autant d'atouts face à un employeur : Coup de Pouce y prépare activement les jeunes de 16 à 25 ans.



Le mardi après-midi, la Mission Locale tient une permanence (sur rendez-vous, au 98 45 42 42) pour les jeunes de moins de 26 ans sans emploi et non scolarisés. Marif Loussouarn, conseillère, est là pour vous écouter, vous informer et vous aider dans votre parcours professionnel mais aussi dans votre vie quotidienne (logement, santé, loisirs, démarches administratives, ...).

L'accueil Jeunes du CS de Kerallan est ouvert en période scolaire le mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 16h à 18h. Le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 17h et tous les jours pendant les vacances scolaires. L'accès est libre pour tous les jeunes de 15 ans et plus. Ouvert à tous à partir de 15 ans ■

### **Centre Social de Kerallan "La Courte Echelle"**

rue des Myosotis,  
Tél. 98.45.42.42

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.  
Point Info Jeunes : les mardi, mercredi et samedi après-midi.

*Coup de pouce :  
la recherche active du premier emploi*



# LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

## DES SOLUTIONS POUR LES GARDES D'ENFANTS :

### Le relais assistantes maternelles

Interlocuteur des parents qui recherchent un mode de garde pour les petits et des assistantes maternelles candidates à la profession, le relais des parents et des assistantes maternelles est un lieu d'information et de conseil.

Mis en place par la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Plouzané, le relais est animé par M<sup>me</sup> Brigitte Le Corre, le mardi de 13h30 à 16h30. Sur rendez-vous au 98.45.42.42

- L'association *Ti ar Bugelig* propose une halte garderie parentale qui fonctionne tous les matins du lundi au vendredi et les mardi et vendredi après-midi.

Une éducatrice de jeunes enfants, une animatrice et deux parents bénévoles accueillent jusqu'à 16 petits. Bien d'autres activités comme l'éveil-rencontre et les bourses aux vêtements sont proposés par *Ti ar Bugelig* : Permanences le jeudi matin au Centre Social.

**Service Baby Sitting :** Le Centre Social dispose d'un fichier de baby-sitter formées.

Contact au Point Info Jeunes ■



*Ti ar Bugelig : la halte garderie parentale*

## DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE A VOTRE SERVICE

- L'infirmière puéricultrice de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) reçoit le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois sans rendez-vous et gratuitement les parents et les assistantes maternelles pour des conseils et des informations sur le très jeune enfant : hygiène, alimentation, santé,... Les consultations des nourrissons ainsi que les vaccinations pour les moins de 6 ans avec le médecin et l'infirmière puéricultrice se tiennent le 4<sup>ème</sup> jeudi matin du mois, sur rendez-vous au 98.45.42.42.

- L'équipe de l'Antenne Médico-Psycho-Pédagogique (A.M.P.) composée d'un médecin pédo-psychiatre, d'une orthophoniste, d'une psychologue et d'une psychomotricienne assistés d'une secrétaire médicale accueille l'enfant du 1<sup>er</sup> âge à 16 ans lorsqu'un suivi spécialisé est nécessaire à son épanouissement. Il s'agit avant tout de permettre à l'enfant de résoudre des difficultés qu'il peut éprouver dans le domaine scolaire ou dans la vie courante.

AMP : sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 au 98.45.42.42

### LE RENOUVEAU DE L'ADMR

La section de Plouzané de l'Association D'aide en Milieu Rural reprend vigueur depuis 1993. Actuellement trois personnes sont employées en tant que travailleuses familiales ou aides ménagères auprès d'une vingtaine de familles. Le plus souvent, il s'agit de soutenir une mère malade ou accidentée.

Ce service, facturé en fonction des revenus, ne peut être obtenu que sur ordonnance médicale. Pour tout renseignement : Nicole Guyot, 7 rue Renoir - Tél 98.05.23.10

## Des associations et des services publics pour vous aider.

La solidarité, c'est aussi pouvoir rompre l'isolement et rencontrer d'autres personnes dans des activités ou simplement en passant à la Courte Echelle. Pousser la porte ne coûte rien ! Si vous ne savez pas où vous adresser pour telle ou telle question, l'accueil du Centre Social est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

- **Vie libre**, mouvement de buveurs guéris et de sympathisants. Permanence le samedi matin. Réunion débat ouverte à tous, le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à 20h30

- **Aide aux devoirs**

Les bénévoles de l'association aident l'enfant à s'investir dans sa scolarité, le soir après les heures d'école.  
Contact : 98.45.42.42

- L'assistante sociale de la DASD est à la disposition des familles et des jeunes de moins de 21 ans pour la question de la protection de l'enfance, du PMP, etc...

- M<sup>me</sup> Boulic, assistante sociale de la MSA assure une permanence, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h.

- **Le Centre d'Information Des Femmes**

Le CIDF a une mission de service public d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des femmes et du public en général. Les informations souhaitées sont relatives principalement au droit de la famille : mariage, union libre, divorce, enfant, pension alimentaire, droit de visite, autorité parentale.

D'autres demandes concernent les procédures civiles et pénales, la consommation, les successions, la législation sociale. Le bureau d'aide aux femmes victimes de violence permet, de plus, un accompagnement des personnes dans leurs démarches, si elles le souhaitent.

CIDF: permanence, ouverte à tous, tous les 2<sup>èmes</sup> mardi du mois de 13h30 à 16h (sans rendez-vous).

- **La Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère**

La CAF est également présente au Centre Social.

L'agent d'accueil, vous renseigne et traite vos dossiers le lundi de 13h30 à 16h, sans rendez-vous (ne communique pas de renseignements par téléphone).

- **L'entraide scolaire** de la CSF met en relation des étudiants avec des jeunes de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Permanence le 1<sup>er</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudi du mois de 17h30 à 18h30 au Centre Social de Kerallan.

## PENN AR BED : La Solidarité dans le monde agricole

Depuis 14 ans, l'association de remplacement Penn Ar Bed vient en aide à tous les agriculteurs qui ne peuvent momentanément travailler et qui font la demande d'un service de remplacement.

Qu'il survienne un accident, une maladie, une maternité voire le décès d'un agriculteur ou d'un proche et c'est toute l'exploitation qui est remise en cause. De même une période de gros travaux, l'exercice d'un mandat professionnel, une formation ou quelques jours de congés nécessitent qu'une solution soit trouvée pour suppléer à ces absences. Couvrant le secteur géographique regroupant les communes de Plouzané, Saint-Renan, Locmaria-Plouzané, Plougonvelin et le quartier de Saint Pierre, l'association Penn ar Bed qui emploie un permanent et plusieurs vacataires assure le remplacement temporaire des agriculteurs adhérents à l'association, à condition qu'ils soient adhérents.

Elle travaille pour cela en réseau

avec d'autres associations analogues. "Pour que les remplacements, surtout de longue durée, ne pèsent pas de trop sur les revenus des agriculteurs, nous les incitons fortement à s'affilier à un régime volontaire assurance remplacement afin qu'ils puissent bénéficier d'une prise en charge" indique la Présidente, Christiane Philipot.

Une fois par mois, les responsables bénévoles des différentes associations se retrouvent pour répartir le travail en fonction des demandes. Une permanence est en outre assurée par M<sup>me</sup> Pronost pour tous les cas de remplacement du secteur.

En réponse à un besoin croissant de main-d'œuvre avec une moyenne de 1000 jours de travail par an, l'association Penn Ar Bed insiste sur l'intérêt à travailler en étroite collaboration avec d'autres structures associatives voisines, ce qui permet de proposer un remplaçant du jour au lendemain. Trouver des solutions rapides et adaptées, tel est l'objectif premier de l'association qui se définit avant tout comme un service de proximité. ■

**Contact : Christiane Philipot, Tél. 98.48.41.28**

- **MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE**

Permanences : M<sup>me</sup> Boulic, assistante sociale, vous accueille le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h (sans rendez-vous) au Centre Social La Courte Echelle.



## LE SERVICE D'AIDES MÉNAGÈRES

Avec un budget de 600 000 F par an, ce service intervient au domicile de 42 personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées. Il emploie 11 aides ménagères à temps partiel et 2 remplaçantes en été.

En fonction des ressources de la personne aidée, ce service peut être pris en charge par les caisses de retraite (au 1/1/96 le tarif horaire de référence est à 80,49 F). Certaines personnes s'acquittant du tarif plein peuvent bénéficier d'une aide financière comme l'allocation compensatrice, par exemple, lorsque leur état de santé le justifie.

Par ailleurs, une enquête sur l'éventuelle création d'un service mandataire auprès des personnes âgées de plus de 70 ans, ou handicapées, ayant recours à l'aide d'une tierce personne est en préparation. Ce service permettrait de réduire le coût de revient des services d'une aide ménagère (tout en assurant les obligations légales et administratives). ■



Martine Dallet - Thérèse Déniel  
au service de l'Action Sociale

*Nous poursuivons  
notre visite dans les  
services municipaux  
avec, ce trimestre, le  
Centre Communal  
d'Action Sociale.*

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : une aide adaptée à chaque cas

Avec deux agents se partageant un poste et demi de travail, le C.C.A.S. a pour missions principales :

- l'accueil du public sollicitant une aide concernant :
  - la santé : carte santé, aide médicale.
  - le placement : dans un établissement pour les personnes âgées ou dans un institut spécialisé pour les personnes handicapées.
  - l'aide à l'accomplissement d'actes de la vie quotidienne : l'allocation compensatrice. Ces aides accordées par le département, ont donné lieu à 42 instructions de dossiers d'aide sociale.
  - un secours financier pour faire face à un besoin très urgent :

47 000 F ont été accordés l'an dernier.

- une avance remboursable sur présentation de justificatifs : 37 000 F en 1995.

Ces aides financières sont accordées directement par le C.C.A.S. en fonction des ressources du demandeur.

- Le recensement des candidatures à un logement locatif HLM et suivi des attributions.
- La gestion des services communaux à la personne : aides-ménagères et portage de repas à domicile.

• Action sociale générale (repas des anciens, bons alimentaires,...).

Contact : Thérèse Déniel  
Tél. 98.31.95.42

Le C.C.A.S. c'est aussi :

- L'instruction des demandes d'allocation RMI pour les personnes isolées (les couples et les familles relevant de la compétence de la D.A.S.D., Service social du Département du Finistère).

• Le Fonds d'Aide aux Jeunes : aides financières accordées aux 18-25 ans.

• L'instruction des tarifs dégressifs des services péri-scolaires (cantine et halte-garderie) et centre de loisirs sans hébergement (ex : centres aérés) suivant les ressources des demandeurs : 65 000 F ont été ainsi pris en charge l'an dernier.

• L'accueil et le suivi des ménages voulant traiter une situation de surendettement.

Contact : Martine Dallet  
Tél 98.31.95.33

## UN TRAVAIL EN COMMUN

Tout ne se joue pas au niveau de la commune : avec d'autres collectivités locales ou des organismes publics, beaucoup d'initiatives ont été menées ces dernières années dont les Plouzanéens peuvent bénéficier.

Citons avec la Communauté Urbaine :

- le contrat de Ville : son but est de favoriser des actions visant à lutter contre l'exclusion économique et sociale sur l'agglomération. A Plouzané : l'insertion professionnelle des jeunes, que le Point Information Jeunesse de la Courte Echelle a initié a ainsi été aidé, tout comme les fêtes de quartier organisées par les jeunes, "Jean du Bourg", "Jean de la Trinité", l'Association l'Aide aux Devoirs et le suivi des ménages surendettés.
- le PLIE (Programme Local d'Insertion par l'Economique) a pour objectif de rapprocher les personnes privées d'emploi, du monde du travail, tel est l'objectif de ce dispositif. Tous les demandeurs d'emploi de la CUB peuvent en bénéficier.
- le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) : récemment étendu à toutes les communes de la CUB sous la conduite du CCAS de Brest, ce fonds est destiné aux jeunes (16-25 ans) en situation de précarité. Des collaborations nombreuses avec plusieurs organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales ont permis d'engager des actions nouvelles. Parmi elles, citons l'animation du temps de repas dans les écoles (Contrat Enfance), la participation au financement des centres sociaux...

## APPORTER UNE AIDE AUX FAMILLES SURENDETTÉES

Depuis quelques années, le CCAS de Plouzané s'est particulièrement investi dans cette action.

L'objectif premier est de permettre aux personnes de se maintenir dans leur logement. Si les conditions de ressources sont devenues moins importantes, il est possible de négocier de nouveaux plans de financement plus adaptés.

Il peut cependant arriver que, pour des raisons économiques, il soit préférable pour le ménage de se séparer de son logement.

Une aide peut, dans ce cas, être

*Lorsque des retards dans le paiement des loyers ou le remboursement des prêts immobiliers surviennent, il est indispensable de réagir rapidement. Des services spécialisés existent aujourd'hui et peuvent dans la plupart des cas, aider à trouver une solution si elle est recherchée à temps.*

apportée à la commercialisation de l'habitation, ce qui implique de

trouver en même temps une solution pour le relogement.

L'action du CCAS ne se limite pas seulement à essayer d'apporter des réponses concrètes aux problèmes liés au surendettement. Des aides financières peuvent être apportées, si cela est nécessaire, sous forme de versements de secours en urgence ou d'avances remboursables.

Une fois la situation financière mise à plat et l'étalement des paiements adapté aux possibilités de remboursement des familles, un suivi pendant toute la durée de l'apurement des dettes est proposé à ceux qui le désirent. ■

Contact : Martine Dallet  
Tél. 98.31.95.33

## A.D.A.C.I. L'Association d'Accompagnement des Contrats d'Insertion

Créée par les sept communes de la C.U.B., hors Brest qui a son propre dispositif, l'ADACI emploie deux animatrices locales d'insertion qui assurent le suivi des allocataires isolés du Revenu

Minimum d'Insertion

L'ADACI met en œuvre tout ce qui peut aider ou faciliter l'insertion des RMistes, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'emploi. Pour cela, l'animatrice locale d'insertion travaille en réseau avec les services sociaux, des structures économiques, des entreprises afin de proposer des parcours d'insertion adaptés à la personne.

Pour certains, l'insertion implique souvent des actions dans d'autres

domaines de la vie quotidienne comme la recherche d'un logement ou l'engagement d'une démarche de santé. Il s'agit, en un mot, d'aider les personnes éloignées du marché de l'emploi à résoudre des difficultés matérielles ou sociales afin d'améliorer les conditions de la recherche d'emploi. ■

**Permanences les lundi et mercredi après-midi à la mairie :  
Christiane Marhic  
Tél. 98.31.95.30**

## AU CLUB DU TROISIEME AGE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de dynamisme que les nombreux adhérents se retrouvent chaque mardi et vendredi pour des activités variées : gymnastique, danse et pétanque. Lorsque les beaux jours arrivent, des sorties à la journée sont programmées régulièrement. ■

### L'accompagnement des personnes en Contrat Emploi Solidarité employées à la mairie

En septembre dernier, la commune a passé une convention avec le Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE) de la Communauté Urbaine pour accompagner la recherche d'emploi des personnes employées en qualité de CES par la mairie. Cette action se présente sous la forme d'un suivi individualisé effectué par un professionnel en lien avec le service "Ressources Humaines" de la mairie. L'objectif est de permettre la construction d'un cursus de formation le plus adapté possible au projet professionnel des personnes concernées et de faciliter l'insertion dans la vie active à l'issue du CES : contrat de travail, formation, intégration dans un groupe organisé de chercheurs d'emploi. ■

## LE MAINTIEN A DOMICILE :

**“On ne déracine pas les vieux arbres.”**

La constitution de dossiers pour l'attribution d'aides diverses et complémentaires est en effet prévue :

- l'instruction des demandes : d'allocation compensatrice, attribuée par le Conseil Général, pour tierce personne dont la finalité est de couvrir les frais engendrés par la rémunération d'une personne qui aide à l'accomplissement d'actes de la vie quotidienne (pour s'habiller, se laver). Pour les personnes âgées, cette aide pourrait être bientôt remplacée par l'allocation dépendance,

- des services locaux :

- le Service d'Aides Ménagères de la commune (voir article page 7). Les travailleurs employés par ce service aident à l'entretien de la maison, la préparation des repas, les courses ;

- le portage de repas à domicile : il s'adresse aux personnes qui souhaitent se faire livrer des repas tout préparés (lire ci-dessous).

### *L'entrée en maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes*

La question de l'autonomie et de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes est l'un des grands enjeux de cette fin de siècle. L'être humain cherche depuis longtemps à faire reculer les frontières de la mort et faire de ce temps “gagné”, un temps plein de bien-être et de bonheur, un vrai temps de vie.

L'entrée en maison d'accueil peut être souhaitée dans certains cas, dans d'autres cas rendue nécessaire. L'état de santé peut nécessiter une présence quasi-permanente

*Le Centre Communal d'Action Sociale apporte toutes les informations utiles afin de favoriser le maintien à domicile, aussi longtemps que possible, des personnes en perte d'autonomie.*

jour et nuit auprès de la personne. La coordination de ces différents services s'avère alors très lourde lorsque la personne âgée continue d'habiter à son domicile.

Autant de personnes accueillies, autant de situations différentes. La Ville de Plouzané a souhaité qu'il y ait 60 logements collectifs au cœur de la ville, à la MAPAD de Kerallan, une autre façon de ne pas “déraciner les vieux arbres” en leur permettant de continuer à vivre à Plouzané. ■

## L'association MAPA Kerallan

L'association de soutien aux côtés des résidents de la MAPAD et de leur famille a été créée pour apporter une qualité de vie supplémentaire aux personnes âgées accueillies. Le but de ses bénévoles : permettre aux personnes âgées hébergées d'avoir une vie sociale faite de rencontres, d'activités, de projets...



*A la MAPAD, dites-le avec des fleurs !*

## LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS : bientôt un an d'existence

Depuis mai dernier, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux personnes âgées de Plouzané un nouveau service : la livraison de plats préparés à domicile. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans qui souhaitent une aide pour la préparation de leurs repas.

Elles peuvent y faire appel de manière permanente ou temporaire.

Les plateaux repas permettent de confectionner un déjeuner et un dîner léger : tout est prêt, il suffit juste de réchauffer ! Ils sont livrés au domicile des usagers tous les deux jours, soit 3 fois par semaine. Il est également possible de se faire livrer occasionnellement. ■

Renseignements au C. C. A. S  
Tél. 98 31 95 42



*Si l'aide ménagère est bien souvent une confidente, le portage des repas à domicile permet aussi d'échanger les nouvelles.*

## La défense du Service Public d'Education

Dans tout le département, les parents d'élèves des écoles publiques se sont fortement mobilisés contre les mesures de carte scolaire, décidées par le ministère de l'Education Nationale, entraînant la fermeture de nombreuses classes et la suppression de 29 postes d'enseignants dans le Finistère.

A Plouzané deux classes sont concernées par ces mesures.

1/ la 5<sup>ème</sup> classe de l'école maternelle de Kroas Saliou où, malgré des prévisions d'effectifs supérieurs au seuil fixé par l'Inspection Académique, la fermeture est confirmée.

2/ la 4<sup>ème</sup> classe de maternelle de Coat Edern où les prévisions d'effectifs sont légèrement inférieures aujourd'hui au seuil de fermeture.

Nous considérons que ces fermetures sont injustifiées d'autant que de nouveaux lotissements en cours de réalisation dans ces deux secteurs sont susceptibles d'apporter à la rentrée prochaine, le nombre d'enfants nécessaire au maintien de ces deux classes.

La suppression de ces deux classes, ce qui est inacceptable pour un accueil et un enseignement de qualité et compromet, pour l'avenir, la scolarisation des enfants dès deux ans. Dans un pays qui compte plus de trois millions de chômeurs et dans lequel la fracture sociale grandit de jour en jour, entraînant une aggravation de l'échec scolaire dans les familles défavorisées, nous pensons que le développement et l'amélioration du service public d'éducation doivent être une priorité, ce qui passe évidemment par une diminution du nombre d'élèves par classe et non pas par des suppressions massives de postes à chaque rentrée scolaire. Ceci est d'autant plus vrai dans notre département et sur le bassin d'emploi de Brest qui risque de voir encore le chômage s'aggraver avec la suppression envisagée de 2000 emplois à l'arsenal et la privatisation de la Thomson, mesures contre lesquelles nous nous battons au côté des travailleurs de ces entreprises.

*"Les élus d'une Autre Gauche Pour l'Avenir"*

Plouzané, considérée de l'extérieur, est une commune paisible dont les habitants ont su jusque là préserver la quiétude.

Bien sûr, le chômage, le divorce, la précarité existent à Plouzané comme ailleurs. On sait que quelques résidents bénéficient l'hiver des repas servis par les Restos du Cœur à Brest : la solidarité communale s'exerce sur ce point précis par le versement (facultatif) d'une petite contribution à l'antenne brestoise de l'œuvre caritative.

La délinquance à Plouzané est à ce jour contenue dans des limites statistiques relativement faibles.

Il appartient à la fois à tous et à chacun de prolonger la situation privilégiée qui est la nôtre. Notre commune deviendra ce que les plouzanéens d'aujourd'hui et de demain en feront.

Saurons-nous délivrer, à l'intention d'autres cités ou leur banlieue le message d'espoir ? Il serait socialement intéressant de réussir au mieux le volet collectif de nos vies individuelles : ce devrait être possible ailleurs, puisque c'est le cas à Plouzané.

Afin que cette gageure tende vers le succès, il nous semble que l'une des attitudes clé à adopter est inscrite dans le mot solidarité.

La solidarité, qu'est ce que c'est ?

C'est un acte simple et lumineux comme un sourire qui coûte peu, mais peut apporter beaucoup.

C'est le tact discret et l'efficacité dévouée d'un intervenant social.

C'est, comme sur Plouzané, la rapidité avec laquelle l'aide sociale joue à plein en déployant l'éventail de ses moyens pour les gens qui en ont besoin.

La solidarité, cela pourrait être ce sentiment d'intérêt en direction de l'autre : pour ce qu'il est apparemment, mais aussi potentiellement. C'est un sentiment à tisser ou à redécouvrir.

*Francis Le Bihan - Annie Muniglia  
Conseillers municipaux*

Nous avons dénoncé dans ce même bulletin l'ouverture d'une décharge de classe 3 à Mesbiodou, à moins de 200 mètres de la zone urbanisée de Coatuelen. Le préfet, lors du contrôle de légalité a fait un certain nombre d'observations et a en particulier demandé au maire de Plouzané de soumettre le tri sélectif prévu à l'entrée de la décharge à la procédure des installations classées avec enquête publique.

Pour se soustraire à cette obligation, Madame Duval a tout simplement annulé son arrêté d'autorisation d'exploitation de cette décharge pour publier, deux jours plus tard, un nouvel arrêté, qui lui ne fait plus mention de tri sélectif. Cet espace de tri à l'entrée de la décharge était pourtant une garantie pour prévenir le dépôt illicite sur le site de matériaux non inertes, voire dangereux. Par cette reculade inacceptable, Madame Duval refuse aux Plouzanéens le droit d'être consultés et de s'exprimer sur ce dossier important. De plus, avec le nouveau cahier des charges, de l'amiante, des mâchefers, des cendres volantes de charbon, des déchets de fonderie et de centrales électriques pourront y être remblayés sans autre précaution.

Mais, par manque de place, nous sommes contraints d'arrêter là ce développement, Madame Duval nous ayant sommés de nous exprimer en 9 lignes et demi (1100 caractères !) réduisant ainsi de plus de moitié notre espace d'expression par rapport au précédent bulletin. Cette censure insidieuse est intolérable et se fait au mépris des Plouzanéens qui, quelles que soient leurs opinions, financent cette revue. En muselant l'opposition, Madame Duval exprime sans doute sa conception très particulière de la démocratie !

*Le Groupe des élus d'opposition*

# JUMELAGE

## L'OPEP MET TOUTE SON "ÉNERGIE" DANS LES ÉCHANGES EUROPÉENS

L'histoire, ou ce que l'on en rapporte, justifie le premier jumelage. Saint Sané, après avoir navigué sur son auge en pierre en Mer d'Iroise a fondé, au V<sup>ème</sup> siècle, la paroisse de Plouzané. Il est également à l'origine du monastère de l'île de Scatterry à Kilrush. Depuis 1981 de nouvelles relations lient les deux cités.

"Le but de l'OPEP, indique Denise Guillerm, présidente de l'Office, est de favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux avec nos villes jumelles à travers diverses rencontres collectives ou individuelles, des séjours chez l'habitant".

D'autres associations de Plouzané comme le PAC, la chorale Iroise, Contretemps, les Eclés participent à ces échanges qui peuvent concerner jeunes et adultes de différents horizons.

Trois commissions animent ce bouillonnement international qui se traduit encore par des cours de langue anglaise et allemande, des séances de cinéma et de vidéo au Centre Culturel et l'édition régulière en allemand de la Gazette "Das OPEP Blatt" (si vous voulez en anglais dans le texte "The POEP's Newspaper"). Ce journal trimestriel relate les multiples actions de l'association et présente ses projets.

*L'Office Pour les Echanges à Plouzané, créé en 1988 à la suite de l'association Plou-zané-Kilrush est en relation constante avec nos trois villes amies. Deux avec lesquelles il y a un jumelage officiel : Kilrush en Irlande (depuis 1983), Stelle en Allemagne (depuis 1991) et une troisième dont le jumelage est en bonne voie. Celui-ci aura lieu à Pencoed au Pays de Galles au mois d'avril et à Plouzané à l'automne prochain.*

Le rôle de ces commissions est d'aider les Plouzanéens à mettre sur pied un séjour ou un accueil d'amis irlandais, gallois et allemands.

Sur le plan matériel les subventions (Plouzané, OFAJ, Conseil des Communes et Régions d'Europe) permettent de renforcer ce dynamisme. La récente mise à disposition, par la municipalité, d'un local dans l'ancienne école de La Trinité va aussi dans ce sens. ■

### Contacts concernant :

Kilrush : Christian Poullaouec

tél : 98.48.42.60

Pencoed : Jean Luc Brault

tél : 98.05.28.91

Stelle : Denise Guillerm

Tél. 98.45.64.61

## CALENDRIER DES FETES

### AU CENTRE FRANÇOIS MITTERRAND

#### Avril

Du lundi 22 au vendredi 26 : stage théâtre Ados encadré par Ludovic Le Lez. Inscriptions au 98 31 95 45

#### Mai

Samedi 11 à 20h30 : Ciné Ados "Philadelphia" participation 10F.

16, 17, 18 : Danse - association Contre-Temps

Vendredi 24 à 20h30 : audition de l'Ecole de Musique

Après leur passage aux rencontres de théâtre amateur mardi 23 avril à 18h au Stella à Lambézellec, les enfants et adolescents participant aux ateliers-théâtre organisés par le service Animation et animés par Martine Geffrault et Philippe Abalain donneront plusieurs représentations au Centre Culturel :

Mercredi 22 à 14h30 et 16h : "Les fantômes et le cirque"

Mercredi 29 à 14h30 et 16h : "Le collègue"

Vendredi 31 à 20h30 "Les fantômes et le cirque" et "Le Collège"

#### Juin

Mardi 11 à 20h30 : audition de l'Ecole de Musique

Samedi 22 à 20h30 : la troupe Théâtre sur Cour présente "La bonne planque" de Michel André

Vendredi 28 à 20h30 : audition de l'Ecole de Musique

### AU FORT DU DELLEC

#### Mai

Samedi 25 et dimanche 26 : "Dellec en fête"

- Samedi vers 17 h : "L'imaginaire irlandais"

- Samedi en soirée : concert organisé par Feunteun Swing

- Dimanche de 8h à 19h : fête de la Mer organisée par l'association des Plaisanciers du Dellec

- Dimanche en soirée : concert organisé par le PAC Rugby

#### Juin

Dimanche 16 : fête africaine

Vendredi 21 : Fête de la Musique

Samedi 29 : concert - Chorale Iroise

#### Juillet

Mercredi 17 : Dellec 96



Nos amis gallois en visite à Quimper

## LES VISITES DE QUARTIER : des échanges fructueux.

Alternant les différents secteurs de la commune, Yvette Duval accompagnée de Roger Yven adjoint chargé des travaux et services techniques, de Francis Mescoff adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement et de Yves Quéménéur conseiller municipal se rendent régulièrement à la rencontre des habitants de Plouzané dans leur quartier. D'autres élus résidents du quartier visité se joignent à eux de façon ponctuelle.

Ces échanges sur le terrain sont l'occasion pour les riverains de faire part de leurs préoccupations dans divers domaines, mais aussi d'analyser avec les élus des solutions qui peuvent être apportées en vue d'améliorer leur environnement direct.



La sécurité routière, thème souvent abordé durant les visites de quartier : chacun a sa part de responsabilité.

Les thèmes qui sont le plus souvent abordés sont la sécurité routière, liée à la vitesse excessive de certains conducteurs, les nuisances dues à la présence d'animaux domestiques, l'état des chaussées (les écoulements d'eaux pluviales...), les espaces verts et les espaces de jeux.

Suite à ces visites, les adjoints interpellés prennent contact avec les services municipaux ou communautaires afin d'analyser les demandes et d'y apporter une réponse.

Pour prendre contact avec Yvette Duval :  
secrétariat du Maire, Pascale Liard : 98.31.95.36

## Premières rencontres chez l'habitant

Depuis sa réélection, Yvette Duval, accompagnée d'un ou deux élus, a répondu une fois par mois à l'invitation des familles résidant en différents lieux de la commune, en secteurs ruraux comme urbains. Ces réunions chez l'habitant auxquelles participent voisins et amis se déroulent en fin de semaine entre 20h30 et 22h30. Elles sont l'occasion d'échanges courtois sur la vie locale ou les problèmes de société.

## Le P.A.C. et l'A.S. Monaco à l'heure de l'entente cordiale.

Ni la distance (quelque 1200 km), ni les six divisions qui séparent l'équipe fanion du P. A. C. de la D1 n'ont empêché les dirigeants des deux clubs de sceller une solide alliance dans le cadre d'une convention. C'est, de fait, la reconnaissance d'un travail de fond sur l'encadrement et la formation des jeunes.

Les contacts se sont noués suite au "repérage" d'un des jeunes talents du club : Johan Millier (15 ans). Cet espoir du football intégrera la saison prochaine le centre de formation de l'A. S. Monaco.

Saisissant la balle au bond, les dirigeants monégasques ont souhaité tisser des liens plus affirmés avec la section foot du Plouzané Athlétic Club. "Nous avons été fort surpris et enthousiasmés par le nombre de terrains et de licenciés (plus de 450 dont 300 de 6 à 18 ans - N.D.L.R.) ainsi que par la qualité de l'encadrement" ont déclaré Pierre Tournier, directeur du recrutement et Jean Luc Ettori, ancien gardien international et cadre technique de l'A.S. Monaco lors de la signature officielle de la convention entre les deux clubs.

Des propos qui sont allés droit au cœur d'André Férelloc, président du P.A.C. foot, d'Yvette Duval, maire de Plouzané et de Henri Le Guen, adjoint chargé des sports. Ceci, à l'heure où de nouveaux vestiaires sont en construction à Trémaudic et où le club renforce, avec le soutien des parents, l'encadrement sportif et humain des jeunes. "Pour nous c'est une aubaine. Grâce à l'assistance technique des Monégasques, nous pourrions porter plus haut nos prétentions en matière de formation" indique André Férelloc. ■



Pierre Tournier (A.S. Monaco) et André Férelloc (P.A.C.) lors de la signature de la convention, le 27 janvier